

Intervention de M. Christian DANIELSSON

Directeur général, Direction générale Politique de voisinage et négociations d'élargissement de la Commission européenne

Journées de l'Europe

"Quarante ans de coopération UE-Tunisie : vers une nouvelle relation !"

24 mai 2016 – Palais des Congrès de Tunis

Madame la Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance,

Monsieur le Ministre du Développement, de l'investissement et de la coopération internationale,

Monsieur le Président du Parlement européen,

Madame la Présidente de l'UTICA,

Madame la Secrétaire Générale Adjointe de l'Union pour la Méditerranée,

Excellences,

Mesdames, messieurs,

Tout d'abord, je tiens à vous dire ma joie et ma fierté d'être avec vous pour lancer les **Journées de l'Europe**, ici, à Tunis. L'occasion qui nous réunit aujourd'hui, les 40 ans de coopération entre l'Union européenne et la Tunisie, mérite en effet d'être célébrée dignement. Merci à Madame Laura BAEZA, notre Ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie et à son équipe, pour cette initiative heureuse ; merci aussi aux organisateurs comme aux participants. Les trois journées que vous allez vivre seront, j'en suis convaincu, intenses et riches d'enseignements pour nous tous.

Ces Journées arrivent au bon moment, dans la foulée de la révision de la politique européenne de voisinage et à l'heure où nous cherchons à renforcer nos liens avec ce pays ami qu'est la Tunisie.

Je ne vais pas revenir en détail sur les quarante années écoulées, mais pour ce propos introductif, permettez-moi de mettre l'accent sur ce que je crois être l'essentiel: **dans un monde en profonde mutation, la relation entre l'Union européenne et la Tunisie est forte, et se développe rapidement.**

*

Tout d'abord, ce qui marque dans la relation entre l'Union européenne et la Tunisie, c'est non seulement **la constance du partenariat**, mais aussi son **approfondissement progressif** qui finit par prendre sa pleine mesure à la faveur de la Révolution de janvier 2011 et du "Printemps arabe".

Le premier accord de coopération entre l'Union européenne et la Tunisie a été signé en **1976**, soit vingt ans après l'indépendance de la Tunisie, dans un monde dominé par la guerre froide et la logique des blocs.

L'année 1995 est importante: elle est marquée au niveau régional par la Conférence de Barcelone et le lancement du Processus Euromed. C'était aussi l'année d'une première grande étape du rapprochement UE-Tunisie franchie avec **la signature de l'Accord d'Association** le 17 juillet 1995.

L'Accord d'Association a renforcé le dialogue politique UE-Tunisie, tout en lançant la libéralisation progressive des échanges de biens, de services et de capitaux. Cet accord a ouvert la coopération à de nouveaux domaines : enseignement supérieur, emploi, eau, développement des régions défavorisées, énergie, justice, culture, appui à la société civile et aux média.

Surtout, l'Accord d'Association, en instaurant une zone de libre échange pour les produits manufacturés, a contribué au développement de l'économie tunisienne, en encourageant les exportations de produits à haute valeur ajoutée, l'investissement et l'emploi. Des programmes de mise à niveau, financés par l'UE, ont ainsi accompagné la transition de 4 000 entreprises tunisiennes. L'Accord d'Association marque ainsi un **tournant décisif** dans le rapprochement économique. La Tunisie fait, d'une certaine façon, à ce moment-là, le "**choix de l'Europe**".

*

Mais **c'est véritablement avec la transition démocratique que le partenariat naturel entre la Tunisie et l'Union européenne délivre tout son potentiel**. La politique européenne de voisinage récemment rénovée, qui fait plus de place à l'approche différenciée en fonction de l'ambition des pays, offre un contexte particulièrement favorable. Car l'ambition tunisienne est désormais bien connue: **aller le plus loin possible dans le rapprochement avec l'Union européenne**, et bénéficier de toutes les possibilités institutionnelles ouvertes par le partenariat privilégié de 2012. Et que voyons-nous depuis maintenant cinq ans ?

Au niveau politique, **la Tunisie a réussi la transition démocratique**, développant un modèle unique alliant son héritage arabe, musulman, méditerranéen et africain et une vision fondée notamment sur l'éducation et l'émancipation des femmes. Je tiens d'ailleurs à souligner l'originalité et la pertinence de la transition tunisienne, consacrée en 2015 par le Prix Nobel remis au Quartet. L'une de ses représentantes, Madame la Présidente Wided Bouchamaoui, nous fait l'honneur de participer à cette session d'ouverture.

Plus avant, je crois que l'on peut remarquer la similitude des valeurs proclamées par la Constitution de janvier 2014 et celles de la Charte des droits fondamentaux de l'UE : **droits de l'Homme, démocratie, justice sociale**.

Pour sa part, l'Union européenne a soutenu la nouvelle donne politique en augmentant considérablement, dès 2011, son volume d'aide. Sur la période 2011-2015, **l'aide apportée à la Tunisie s'élève à 1,3 milliard d'euros**. Si l'on ajoute les prêts de la BEI sur la même période – soit 1,5 milliard d'euros – la Tunisie a bénéficié de presque 3 milliards d'euros d'aide sur les cinq dernières années.

Le démarrage des négociations sur l'Accord de libre-échange complet et approfondi (ou ALECA) témoigne aussi de cette ligne claire tracée par la Tunisie dans sa relation avec l'Union européenne. L'ALECA est la porte d'entrée qui permettra à la Tunisie d'accéder au grand marché unique de 500 millions de consommateurs que représente l'UE. Comme le demande légitimement la partie tunisienne, cela suppose évidemment que des mesures protectrices et transitoires soient agréées pour les secteurs les plus fragiles. Mais les nouveaux débouchés permettront à l'économie tunisienne de se moderniser et d'attirer les investisseurs.

Je suis convaincu que les succès économiques tunisiens sont devant nous, et qu'ils seront nombreux **dès lors que les réformes nécessaires à la libération des énergies auront été faites**. De ce point de vue, le nouveau plan quinquennal, feuille de route du changement, est un signal très positif envoyé non seulement aux investisseurs, mais aux citoyens tunisiens.

Beaucoup d'autres éléments révèlent déjà le renforcement en cours des relations UE-Tunisie, reflet de ce nouvel esprit que chacun a pu constater lors du Conseil d'Association qui s'est tenu à Luxembourg ce 18 avril dernier. Evidemment, nos regards se tournent vers la **participation tunisienne au programme HORIZON 2020, dont ces Journées de l'Europe marqueront le lancement officiel**.

* * *

Mesdames, messieurs,

Il y a presque un an, en juin 2015, j'avais l'honneur d'être convié à **l'Assemblée des représentants du peuple** dans le cadre de la consultation sur la politique européenne de voisinage rénovée. L'échange avec les élus et les représentants de la société civile fut riche et passionnant.

Aujourd'hui, je reviens en Tunisie certes pour célébrer le passé, mais le passé n'est rien s'il ne nous aide à construire l'avenir.

A cet égard, la Commission européenne suit avec beaucoup d'attention la finalisation du Plan de développement quinquennal 2016-2020 que Monsieur Yassine Brahim, Ministre de l'Investissement, du développement et de la coopération internationale, vient d'annoncer. Ce plan sera un élément important pour guider la coopération de l'UE avec la Tunisie; nous espérons qu'il tracera la voie des investissements et des réformes indispensables pour relance l'économie tunisienne.

Monsieur le Ministre, vous pouvez d'ores et déjà compter non seulement sur notre présence à cet événement, mais aussi sur la participation active de l'Union européenne pour faire de cet ambitieux programme une réalité de terrain au service du développement de la Tunisie, pour les Tunisiennes, et les Tunisiens.

Je vous remercie pour votre attention.